



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CDC Arkhinéo interviendra le 7 mars lors de la 13^{ème} édition du salon DOCUMATION

Paris, le 20 février 2007. CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiveur, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, participera à la conférence organisée le 7 mars 2007 à 10h45 lors du salon DOCUMATION 2007, le rendez-vous incontournable de la gestion de l'information et des documents électroniques.

Depuis 2001, les entreprises et les administrations se sont progressivement appropriés les outils de dématérialisation. Le phénomène s'est généralisé car la dématérialisation constitue un véritable levier de réduction des coûts dans l'entreprise.

Dans ce cadre, l'archivage électronique des documents constitue une étape fondamentale puisqu'il assure la conservation et donc la pérennité des documents.

Avec 10 millions de documents archivés en 2006, CDC Arkhinéo est le premier Tiers Archiveur français. La solution du Coffre-fort électronique® répond à la croissance exponentielle des besoins en archivage électronique à valeur probante et garantit l'intégrité des données archivées en supprimant les risques de perte, de destruction, de modification ou de falsification.

M. Charles du BOULLAY, Directeur Général de CDC Arkhinéo, interviendra, lors du forum DOCUMATION, avec M. Philippe SAILLOUR, Directeur de projet à la Caisse des Dépôts sur le thème :

« La dématérialisation et l'archivage des flux entrants à la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts et Consignations »

Cette conférence est l'occasion de présenter la mise en œuvre d'un projet de dématérialisation des archives papier et leur archivage électronique à valeur probante. Ainsi, seront décrits les types de documents concernés (dossiers de retraite, formulaires, justificatifs, etc.), les procédures et l'architecture technologique mises en place. Après avoir présenté la conformité juridique d'une telle solution, les intervenants reviendront sur ses avantages en dressant un bilan (réduction des coûts, augmentation de la qualité de service, etc.) après 6 mois de production.

À propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo est détenue à 100% par la Caisse des Dépôts.

En adéquation directe avec la vocation historique de « consignataire » du Groupe, CDC Arkhinéo, tiers de confiance archiveur, est la première société française d'archivage et de conservation à long terme des données électroniques.

CDC Arkhinéo s'engage en effet à tous les stades du processus : garantie de conservation des documents dans un centre d'archivage hautement sécurisé quel que soit le nombre d'années, garantie d'intégrité des données déposées, garantie d'intégrité et d'intégrité de restitution des données dans le temps.

CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que Accenture Supply Chain Services, achatpublic.com, Avallone, b-process, CertEurope, CertiMail, Coface, CNCC, Deskom, FAST, Forsup, France Retraite, Gemalto, Informatique CDC, Keynectis, Keyvelop, Orange Business Services, Outsafte, Pixid, RH-Externett.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.cdcarckhineo.fr

CDC ARKHINÉO Caroline Ceintrey Tél : 01 40 46 36 59 caroline.ceintrey@cdcarckhineo.fr	CICOMMUNICATION Armelle Amilhat Tél : 01 47 23 90 48 amilhat@cicommunication.com
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------